



FEDERATION DES CHASSEURS DU NORD  
Rue du Château - 59152 CHERENG  
Tél : 03.20.41.45.63 – Fax : 03.20.41.45.61  
E-mail : [webfdc59@chasse59.net](mailto:webfdc59@chasse59.net)  
<https://www.chasse59.fr/>

### Candidature au Conseil d'Administration

**Pour être recevable, le candidat doit être :**

- ✓ Membre de la Fédération ;
- ✓ Détenteur d'un permis de chasser validé depuis plus de cinq années consécutives ;
- ✓ Ne pas avoir été rémunéré depuis moins de trois ans ou appointé par la Fédération, ou chargé sur le plan départemental de son contrôle financier ;
- ✓ Ne pas avoir exercé de façon habituelle, directement ou indirectement, une activité commerciale à caractère cynégétique avec la Fédération ;
- ✓ Ne pas avoir été condamné depuis moins de cinq ans pour une contravention de cinquième classe ou pour un délit à raison d'infraction aux dispositions réglementaires ou législatives relatives à la chasse ou à la protection de la nature ;
- ✓ Ne pas être administrateur d'une autre Fédération Départementale ou Interdépartementale des Chasseurs.

Je, soussigné (nom/prénom) \_\_\_\_\_ déclare sur l'honneur  
satisfaire aux conditions d'éligibilité citées ci-dessus (*Point 44 des statuts type FDC*) et m'engage à  
respecter la charte des débats.

A \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature**



FEDERATION DES CHASSEURS DU NORD  
Rue du Château - 59152 CHERENG  
Tél : 03.20.41.45.63 – Fax : 03.20.41.45.61  
E-mail : [webfdc59@chasse59.net](mailto:webfdc59@chasse59.net)  
<https://www.chasse59.fr/>

## **CHARTRE DES DEBATS**

Toute personne peut s'exprimer librement dans le cadre de sa profession de foi aux élections des administrateurs de la Fédération Départementale des Chasseurs sous réserve de respecter la présente Charte.

En tant que candidat, je m'engage à :

- Respecter les autres candidats et leurs opinions, même si elles sont différentes des miennes ;
- N'exprimer, de diffuser ou ne partager aucun contenu offensant ou contraire à la loi ;
- Ne diffuser aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet ;
- Ne diffuser aucun message à vocation promotionnelle, publicitaire ou commerciale ;
- Ne pas porter atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquer une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres ;
- Ne tenir aucun propos injurieux, grossier, diffamatoire, irrespectueux, agressif, violent, raciste, xénophobe, homophobe, sexiste ou faisant l'apologie des crimes de guerre.

En cas de violation de la Charte, le candidat est susceptible d'être exclu du débat par la Fédération organisatrice.